

MÉLANGES RELIGIEUX,

POLITIQUE, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi, 21 Mars 1848.

No. 55.

COLONISATION

DES TOWNSHIPS DE L'EST.

LECTURE FAITE A L'INSTITUT CANADIEN DE MONTREAL,

Jeu. di, le 16 mars 1848.

Par M. Bernard O'Reilly, Missionnaire de Sherbrooke.

Messieurs et Messieurs,

Nous sommes réunis ici, ce soir, pour nous affermir davantage dans la résolution, déjà bien connue et hautement appréciée, de prendre tous les moyens légitimes, et de faire tous les efforts et tous les sacrifices qui dépendent de nous, pour l'organisation effective d'une société dont le but sera d'empêcher en premier lieu les Canadiens-Français d'émigrer, comme par le passé, du côté des Etats-Unis, puis d'ouvrir, dans les terres incultes qui bordent les paroisses du fleuve, des voies d'établissement prospère, immédiat, simultané, pour ceux de vos compatriotes qui s'y voudront fixer.

Cette société, on le peut maintenant dire, est formée; elle existe pleinement, elle embrasse dans ses ramifications tout le pays. C'est votre œuvre, messieurs de l'Institut-Canadien. La noble inspiration qui vous est venue d'en appeler à la jeunesse de Montréal, pour prendre l'initiative dans cette mesure vitale, a rencontré un succès inespéré. On n'a pu s'empêcher de vous imiter partout, et d'entrer, à votre suite, dans une voie qui conduira à d'immenses résultats et à l'affermissement de votre nationalité. L'historien futur du Canada inscrira le nom de l'Association sur la page qui racontera les luttes et le bonheur de cette province pendant la dernière moitié du XIXe siècle, comme le plus grand bienfaiteur de la Nouvelle-France.

Non, je n'exagère point la haute mission que s'impose notre association; non plus que le bien qu'elle est destinée à produire. Elle sauvera au pays des milliers de la génération présente; elle conservera à votre nationalité des milliers des générations futures. Elle fera une des plus profondes plaies faites à votre pays par une politique aveugle et jalouse. Elle réparera, autant du moins que cette réparation est maintenant possible, la longue injustice de plus d'un demi-siècle. Elle prouvera, par l'établissement des colonies qui se doivent former sous ses auspices, que les hommes qui ont morcelé, aliéné, vendu les terres incultes de la province pour qu'elles ne tombassent point entre les mains des Canadiens-Français, étaient non seulement les ennemis invétérés du sang français, mais les plus grands ennemis de tout le Canada. Elle prouvera ce que tout homme, qui connaît l'histoire de cette colonie et ses plus chers intérêts, doit connaître, combien on a retardé la prospérité de notre patrie, ou par négligence à peupler ces riches forêts qui nous environent d'agriculteurs canadiens, ou par une jalousie systématique de les voir s'y placer. Votre société n'aura pas compté deux années d'existence et d'efforts efficaces, que tous les habitants même américains des townships vous béniront comme les auteurs d'une nouvelle ère de prospérité pour leurs cantons. C'est ce que je dois essayer de vous faire voir. Je dois, en même temps, montrer par quels moyens nous nous proposons de remédier aux maux criants que l'on a signalés, et d'opérer le bien immense auquel aspire l'Association.

Mais avant d'entrer en matière, qu'il me soit permis d'éclaircir deux points, sur lesquels j'ai pu m'être exprimé, que l'on n'a du moins mal entendus.

D'abord, on a cru, ou pu croire, que j'ai voulu faire entendre que les Canadiens-Français sont peu propres à former de nouveaux établissements, qu'en industrie, talents, ils sont inférieurs aux colons d'une autre origine. J'ai voulu dire, à ce sujet, que, à raison de la manière dont ils se dispersent sur la surface des townships, par une suite nécessaire de la manie de s'engager comme journaliers ou domestiques chez les Américains, on voyait nos Canadiens réussir moins vite que les Irlandais, et rester dans un état d'infériorité. J'affirme, au contraire, (et en cela je suis appuyé de l'avis de tous les hommes éclairés,) que les Canadiens sont plus propres que tous autres, et plus capables d'avancer rapidement la prospérité d'un établissement nouveau. Mettez-les ensemble sur un sol fertile où ils aient des chemins, des écoles, une église et un missionnaire; et vous verrez si aucun établissement du même genre devancera le leur en progrès véritable. C'est une expérience que je veux vous procurer le plaisir de faire en plus d'un endroit, avant dix-huit mois.

Ensuite le mot de nationalité canadienne, que j'ai eu la témérité d'employer, a paru blesser des personnes favorables, en tout autre point, à nos vues et à notre projet actuel.

Les personnes d'origine anglaise aimerait-elles à perdre elles-mêmes la langue, les traditions, de leur pays natal? seraient-elles bien aises de voir leurs enfants, leurs compatriotes, ne plus conserver de trace de cette physiologie nationale qui leur est si vénérable et si chère? Et quelque dévoués qu'ils puissent être au pays qu'ils ont adopté, quel sentiment plus profondément enraciné dans leur cœur que celui d'un inviolable attachement aux champs de leur enfance? On a beau dire: Anglais, Ecossais, Irlandais, Français, nous nous construisons dans le sanctuaire de nos plus intimes affections un autel où nous plaçons l'image vénérée de la patrie que nous ne réverrons plus, entourée des souvenirs des institutions qui ne nous couvrent plus de leur ombre, et dans ce temple du cœur, le culte que l'on célèbre se fait toujours dans la langue que parlaient nos mères. Empêchez donc l'Anglais d'adorer la gloire de son victorieux pays; l'Ecossais de contempler encore en esprit les sauvages montagnes, les lacs pittoresques qui charmeraient ses premières années! Et tâchez de dissuader l'enfant exilé de la malheureuse Erin de serfer, dans les bras de son amour, l'image de sa patrie couverte des hideux haillons de sa misère.

La raison, la justice condamne-t-elle, une affection que Dieu même plaça au fond de notre être? Et serait-il juste, serait-il raisonnable de blâmer les Canadiens-Français d'entourer de leur tendresse, de leur ardente sollicitude, cette langue, cette institution, cette religion, cette nationalité, leur immor-

tel héritage et les boulevards de leurs droits, de leur liberté, de leur existence même? Quelles que soient les tempêtes qui aient ébranlé l'édifice de cette nationalité en des jours mauvais, il est debout encore. A vous de replacer chaque pierre qui s'en est détachée. Quand il ne resterait qu'une colonne pour retarder une ruine finale, il serait encore temps d'espérer, d'agir, et de reconstruire le temple de vos libertés.

S'il n'est pas un homme d'origine européenne, dans cette salle, dans cette ville, dans toute la province, qui ne chérisse sa foi nationale, sa langue nationale, ses lois, ses institutions nationales, comment se peut-il trouver des hommes qui fassent un crime aux Canadiens-Français de chérir, de soutenir, de glorifier la langue et les institutions de leurs aïeux? Mais vous possédez la magnifique vallée du St. Laurent; et cette vallée a-bien des attraits; mais ce qui ne plaît point c'est que vous êtes plus d'un demi-million d'âmes.

Où, vous comptez 600,000! Et tant que vous défendez, comme un seul homme, vos traditions paternelles, la langue de votre enfance, et ces vénérables institutions cimentées par les sueurs et le sang des premiers colons français, jamais ennemi n'osera envahir, ou pourra envahir votre patrimoine et vos droits. Oh! l'époque est passée où l'on pouvait impunément chasser des sanctuaires de la science, de la piété, ces héroïques fils de St. Ignace qui répandirent leurs bienfaits avec leur sang depuis le Labrador jusqu'aux Montagnes Rocheuses, pour faire de leur collège le lieu des orgies d'une oisive soldatesque. Cette époque ne reviendra plus, parmi nous du moins! On a pu, à la honte de la civilisation européenne, proscrire sur le sol natal de Guillaume Telles filles de St. Vincent de Paul et jusqu'aux moines du Mont St. Bernard, et cela au nom de la liberté; mais nous en jurons par la liberté, jamais on ne le permettra en Canada! Non! tant que votre race restera le long de ce fleuve que Jacques-Cartier baptisa d'un nom chrétien, vous défendez jusqu'à la mort ces institutions, votre orgueil et votre bonheur! Désormais, dans toutes les luttes que subira votre nationalité, souvenez-vous de ces mots immortels qui étaient le cri d'ordre du héros de la véritable liberté, d'O'Connell: "Que nos fins soient celles qu'avouent Dieu, la patrie, la vérité et la justice! Et ne craignez rien!" Puis, marchant unis dans la voie de l'ordre, de la légalité, de la justice, vers la conquête paisible de vos droits légitimes; respectant les droits des autres et prêts à les leur toujours accorder, dans toute entreprise, dans toute difficulté, en tout et toujours, n'oubliez jamais que vous êtes 600,000!

C'est pour fournir aux Canadiens les moyens ordinaires et nécessaires de voir leur population s'accroître et s'étendre sur votre sol et pour l'avantage de cette province, que j'ai osé écrire la première fois. Un peuple n'a jamais de bras superflus, quand un gouvernement équitable, paternel, veille au développement des ressources territoriales et au bien-être de ses sujets. Il ne servirait nullement à l'objet que nous avons en vue de revenir sur le passé, et de détacher de leur ignominieuse poussière les noms de ceux qui ont fait, à force d'intrigues, que les habitants mêmes de cette province, ou ne trouvent plus de terre à occuper, ou ne les puissent occuper qu'à des désavantages qui les forcent tous les jours à s'expatrier.

Tout ce que nous avons à considérer ici c'est le moyen de pourvoir de suite, et avec efficacité, à l'établissement de toute la population strabondante des paroisses ou des seigneuries.

Je dis strabondante, car il est notoire que, tout le long des deux rives du St. Laurent, les propriétés sont morcelées tous les ans pour l'établissement d'enfants de familles; tandis qu'à leurs portes se trouvent d'immenses étendues de terres de la meilleure qualité.

Il est de fait que plus de 3,000 jeunes gens partent du sein de nos paroisses, tous les ans, pour le Haut-Canada ou les Etats-Unis. De deux choses l'une, ou ces bras sont inutiles chez eux, ou il n'y a pas d'encouragement suffisant à l'industrie dans une colonie dont la population se trouve dans la dure nécessité de chercher à gagner sa vie chez l'étranger. Oh! vous ne pourrez me contredire quand j'affirme qu'en dedans des limites de la province, il y a un assez vaste champ pour exercer l'industrie, l'activité, les talents de trois millions. Donc il y a apathie de la part des gouvernés ou des gouvernants; et de la part des premiers à profiter des avantages incalculables qu'ils auraient à s'emparer d'un sol fertile, sous leur soleil natal, et à porter de leurs institutions religieuses; ou de la part des derniers parce qu'ils laisseraient désert et infructueux un territoire qui renferme d'innombrables sources de richesse et de revenus. Non, ce n'a pas été la faute des premiers; mais ceux qui connaissent notre histoire pendant les dernières cinquante années ne pourront que venir avec moi à cette simple conclusion, que l'on n'a pas adopté de mesures, ou qu'il n'a été pris que des mesures peu efficaces, pour coloniser les townships, par les enfants-nés de la province.

C'est à ce mal que nous voulons apporter un remède. Remède immédiat à une plaie profonde, invétérée, comment donc faudra-t-il l'appliquer? Je voici.

Je vous en ai dit que vous étiez 600,000 âmes. Sur ce nombre, je ne prendrai qu'une personne sur huit, pour coopérer avec nous dans notre entreprise. Que chaque individu de ces 75,000 Canadiens nous donne seulement 5 sols par mois pour effectuer nos desseins les plus hauts et, en apparence, les plus impraticables: je leur promettrai d'avance des résultats auxquels ils ne s'attendraient guères. 75,000 écus me fourniront 37,500 piastres, ou 9,375 livres courant. Donnez-moi seulement cette somme, et je leurs promets qu'avant cette époque, l'an prochain, dix établissements nouveaux, comptant chacun autant de familles qu'il sera possible de faire émigrer, se formeront et se mettront en voie de prospérité.

Mais il ne me faut pas 75,000 membres à notre association pour commencer l'œuvre nationale que nous avons résolue de continuer. Sur 600,000 je ne veux que 30,000; c'est-à-dire, un sur vingt, qui s'enrôlent sous les bannières de notre société. Cela pourrait nous secourir puissamment; paréceque nous aurions à notre disposition, Je cette manière, 15,000 piastres, ou 3,750 livres courant par année. Il est bien certain qu'avec l'aide du gouvernement, et de la compagnie des terres, et avec le concours des propriétaires de ter-

res incultes, nous viendrions à bout de former une paroisse dans chacun des diocèses de Montréal et de Québec, et cela avant que l'an 1848 n'ait vu le St. Sylvestre.

Or s'il y a toutes les paroisses rurales, le peuple docile à la voix du pasteur, et les pasteurs s'unissant de cœur et de zèle à la voix de leurs évêques, s'empressant d'entrer dans nos rangs, quelle somme nous recueillerions chaque année? Quel bien immense nous pourrions espérer de faire?.....

Mais revenons de cette attrayante perspective d'utilité, à notre véritable appui. Permettez-moi de vous demander, messieurs, si vous avez l'espérance de fonder, dans l'espace d'une année, deux paroisses canadiennes près de vous; pour l'accomplissement de ce noble projet, refuserez-vous de souscrire chacun un chélin par mois? Cœurs canadiens, répondez-moi!

Et vous, mesdames, resteriez-vous en arrière, quand il s'agirait de faire un si grand bien? Non! si je vous demandais ici, à l'heure qu'il est, de me sacrifier ces fleurs qui ornent votre front, pour habiller avec leurs prix mes enfants spirituels, pour fonder, doter mes écoles, et rendre heureux mes pauvres exilés canadiens; me refuserez-vous? Non, vous viendrez les déposer ces fleurs, aux pieds du missionnaire. Vous vous jépouillerez avec joie de ces ornements superflus pour vous revêtir, aux yeux de vos parents, de vos amis, d'un plus bel ornement, de celui du patriotisme et de la charité.

Je ne dois pas, je ne veux pas, pourtant exiger de vous un aussi grand sacrifice. Donnez-moi seulement votre sol par semaine; et, surtout, obtenez-moi le sol de vos sœurs, de vos frères, et nous serons assez riches, et nous réussirons. Vous voudrez bien, donc, mesdames, être les trésoriers, de notre association.

J'ai donc l'espérance que tous ceux qui m'honorent de leur attention ce soir ne laisseront cette salle qu'avec la résolution bien prise d'obtenir chacun neuf membres pour notre société. Vous me demanderez, maintenant, comment nous nous proposons de mettre notre plan en opération.—D'abord le clergé de toutes les paroisses, se mettant à la tête du mouvement chez eux, recommandant notre œuvre, et forçant des comités locaux qui devront se mettre en rapport avec le comité central de la région, nul doute que l'on obtiendra que toutes les familles canadiennes du pays s'adjoignent à l'association. Et si ce clergé, si zélé pour tous les grands intérêts du peuple, nous prête, sans se rebuter, sa puissante aide, rien au monde ne saurait empêcher un plein succès de couronner nos efforts. Il faudra, de plus, s'assurer que le gouvernement nous prêterait main forte.

Nous devons réclamer avec énergie, que toute terre qui soit donnée aux Canadiens-Français soit établie sur les terres vacantes de la couronne. Hélas! il reste peu de ce riche territoire des Townships qu'une politique sage et prévoyante eût dû réserver à vos frères! Sur la carte que j'ai emportée avec moi de Sherbrooke, sont marquées les possessions de la compagnie des terres; avec la connaissance que j'ai de celles qui ont été cédées à des individus, il est facile de voir les misérables lambeaux qui restent du fertile et vaste patrimoine, que la sagesse et l'équité eussent scrupuleusement gardé pour les descendants des colons français.

En exigeant donc enfin que des mesures législatives plaacent les terres qui peuvent encore être disponibles, entre les mains de cette association, on en demandant que le gouvernement profite de notre concours et de nos moyens, pour former sans délai des établissements prospères, nous ne voulons pas faire entendre que nous demandons une faveur; non, c'est un acte de simple justice, une réparation tardive et bien incomplète pour les torts de plus de cinquante ans. Et nous nous engageons, dès ce jour, à ne jamais nous désister ni de notre entreprise, ni de nos réclamations que nous n'ayons obtenu des autorités cette mesure, de justice pleine et entière.

De concert avec le gouvernement local, la compagnie des terres nous assure un appui efficace. J'ai tout lieu de croire que M. Galt, le principal commissaire, est un pur et noble cœur sincère envers les Canadiens. Sans doute que la corporation qu'il représente ne méritait un intérêt vital à nous secourir; et c'est à nous à prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir et les malentendus et la possibilité même de nous voir par la suite sujets à des tracasseries de la part de la compagnie. Je me suis à rendre à M. Galt cet hommage public, que jamais, depuis que j'ai eu l'honneur de jouir de sa confiance et de son amitié, je n'ai rien trouvé en lui qui ne ressentit la plus grande libéralité, et qui ne témoignât du désir sincère de me servir en tout ce qui intéressait mon peuple.

Ainsi, que les autorités se joignent à la compagnie des terres, pour aplanir toutes les difficultés qui se pourraient opposer à l'exécution de nos desseins. Que l'on consente bien, par tout le pays, à telles que les conditions auxquelles on obtiendra; des terres, dans les localités que l'on devra choisir comme propres à des établissements. Que ces établissements se fassent de suite; et que l'on obtienne pour les former des colons de la meilleure classe, autant que faire se pourra. Et ces colons nous les engagerons à se fixer dans les Townships par l'espoir des avantages que je vais énumérer:—c'est-à-dire, des moulins, une chapelle, des écoles, un missionnaire; et surtout des chemins. Car j'ai toujours vu que ce qui nuisait le plus à la prospérité des établissements nouveaux était le manque de chemins. Je voudrais donc que le gouvernement mit en opération un meilleur système de voies dans les parties incultes. Pourquoi n'aurait-il pas le droit de coérer les propriétaires de terres incultes, dans les endroits que l'on voudrait coloniser, à contribuer leur quote-part à l'ouverture de chemins qui ne peuvent que rehausser la valeur de leurs propriétés? Pourquoi n'aurait-il pas le droit de retirer les terres d'entre les mains de ceux qui, pendant plusieurs années, se refusent à l'amélioration de leurs propriétés, aux débourses qu'il faudrait faire de la part des autres propriétaires voisins pour ouvrir et établir chaque localité?

Mais de quelque manière que le gouvernement provincial veuille travailler avec nous, toujours est-il hors de contestation que si l'on veut réussir à peupler les Townships de personnes capables de faire prospérer un établissement, il faut nous donner de suite des chemins, des écoles, etc. Ainsi, nous choisirons sans délai deux ou trois Townships

dans le district de Montréal, autant dans ceux de Québec et des Trois-Rivières, qui soient les plus à portée des noms ordinaires de communication, et les plus recommandables pour les qualités du sol et les cours d'eau. Après avoir tout arrêté pour la concession des terres et leur arpentage, avis en serait donné par le comité central à tous les comités locaux, qui pourraient fournir à ceux qui désirent émigrer toutes les informations nécessaires. Il devra y avoir, dans le local choisi pour chaque établissement, un agent reconnu par nous, et par la compagnie des terres, dans le cas où l'on adopterait les suggestions de M. Galt. Nous aurons une organisation telle que, sous le plus court délai, on puisse arranger les conditions de la vente ou de la concession des terrains.

En un mot, et pour ne point trop abuser de votre patience par des détails qui seront bientôt soumis au public, j'ai la conviction que si nous tenons la main à l'œuvre, avant cinq ans, vous verrez autant de colonies nombreuses et florissantes prospérer sous votre direction dans le voisinage de Montréal sans compter celles que l'on formera dans le reste du pays. Je ne crois pas trop espérer de vos efforts, en disant qu'avant vingt-cinq ans vous verrez la plus grande partie de cette vaste lieure de Townships, depuis St. Hyacinthe jusqu'à la Beauce, se remplir d'une population dont l'industrie exploitera et les richesses minières et les ressources manufacturières qui abondent sur chaque lieue carrée. Vous verrez plus de vingt-cinq paroisses nouvelles, où la croix du clocher veillera sur la jeune colonie; où dans des écoles nombreuses on enseignera la langue de la France, où des mairies canadiennes dirigeront les moulins, les factoreries, les ateliers, au lieu d'aller se mettre à la merci des étrangers dans les états voisins. Ce ne sera pas dans trois, ou dix ans seulement que se révéleront les bienfaits de votre association. Ceux qui vivront en cinquante ans recueilleront les fruits de l'arbre que nous allons planter.

Non seulement notre association doit être d'une utilité immense en convertissant en agriculteurs prospères les milliers de jeunes gens qui partent continuellement pour les Etats et le Haut-Canada; mais je considère cette utilité comme devant rejaillir sur toute la population actuelle des Townships établis. C'est ce que les Américains mêmes sentent très-bien. Chaque fois que j'ai eu occasion de leur expliquer mon but, et les résultats probables d'une organisation active, ils ont vu qu'ils se trouvaient tout aussi intéressés au succès final de notre entreprise que les Canadiens-français. Ils n'ont pu que convenir avec moi des innombrables inconvénients, pour les habitants des Townships, de se trouver séparés des villes et du fleuve par une forêt silencieuse par deux ou trois routes dont une seulement est praticable pendant la moitié de l'année. De plus j'ai toujours reçu l'assurance de leur concours cordial, quand je m'adressais à eux. De toutes les manières, donc, que l'on contemple notre projet, il ne peut que rencontrer l'approbation et des hommes d'état, et du clergé, et du peuple de toutes les origines. Il ne laisse point les droits d'aucune classe, et, si nous réussissons, tout le pays, toutes les classes y trouveront de grands avantages.

Voilà, messieurs, les résultats auxquels vous parviendrez par l'union, l'ardeur, la persévérance dans votre noble entreprise.

Il ne vous manque maintenant aucune garantie de succès. Les vœux sincères, la vive sympathie de ceux qui vont désormais diriger les affaires du pays, sont avec vous. Vous avez, comme moi, l'espérance bien fondée que cette sympathie se traduira en actes qui rendront à bien des injustices actuelles, à bien des maux nouveaux.

Vous avez avec vous maintenant le clergé de tous les rangs. La voix si pure, si pénétrante, de votre pieux et infatigable évêque retentit encore parmi vous, et va porter une sainte émotion dans toutes les paroisses.

Où, en récompense de ce zèle que rien ne rebute, de cette charité apostolique qui sait trouver presque miraculeusement un asile à toutes les infortunes, des pères, des mères à tous les orphelins, vous verrez, admirable prélat, votre peuple conserver désormais l'héritage de ses pères; sa main laborieuse cultiver désormais avec intelligence cette terre que la providence lui assigna; et accueillir au temple les semences de prospérité que cette association va féconder.

Ces, tous les enfants du sol trouveront à l'avenir à exercer leurs talents leur industrie au sein de leur propre patrie, et ne seront plus dans la triste nécessité d'errer par milliers en et les pauvres et méprisés de ceux qui exploitent leurs forces physiques et les riches dans de leur intelligence.

Oh! si en retour de tant d'œuvres de la plus pure philanthropie, en récompense de ce dévouement qui est allé jusqu'à la mort, le digne évêque des Vincent-de-Paul et des Jérôme Emilien ne demande un ciel que des bénédictions sur notre association; croyons fermement qu'il sera exaucé. Ces prêtres martyrs de la charité, ces vierges consacrées, qui ont donné leur vie pour le soulagement de nos infortunés compatriotes, ne porteront-ils pas les prières de votre évêque bien aimé jusqu'au trône de Dieu? et ces milliers de pestiférés dont on a adouci les souffrances, console la dern ère heure, adouci les enfants, n'auront-ils pas et sur la terre et dans le ciel leurs voix à cette touchante prière du bon pasteur? ces petits orphelins aussi, qui vont désormais devenir vos enfants, mesdames, oublieront-ils d'élever leurs innocentes mains vers le Père de miséricordes pour le prélat et le peuple qui leur donne, sur la terre étrangère, des mères pour les recueillir sur leur sein, des pères pour essayer les larmes de leurs petites joues que le malheur a creusées si tôt? Ces prières des martyrs et de l'innocence sont pour notre association, messieurs: oh! espérons donc qu'elle remplira bien sa mission.

Mesdames, nous attendons aussi beaucoup de votre puissant concours. Vous serez les apôtres de notre patriotisme et sainte cause. Vous trouverez un écho, dans vos cœurs, à tous les généreux sentiments. La voix du malheur n'a jamais frappé en vain vos oreilles. Entendez-vous ces petits Canadiens qui, du fond des forêts que je parcouris depuis dix-huit mois, vous supplient de leur procurer ces inestimables biens que vous possédez en si grande abondance, l'instruction religieuse, l'éducation chrétienne, combien de fois j'ai senti mes entrailles émus en voyant des mères dans une hâte de bois au fond du désert, entourées d'enfants sans instruction, presque sans pain, et bien souvent sans vête-